

Aide à la comptabilité destiné au syndic bénévole : Le coaching simply syndic « FORMULE A LA CARTE »

Dans un souci de toujours mieux répondre aux besoins de nos adhérents, Copropriete-Services propose aux utilisateurs du logiciel Simply Syndic un service : le « **Coaching Simply Syndic** ».

Au cours de plusieurs journées, des spécialistes en comptabilité de copropriété accompagneront les syndicats bénévoles à l'utilisation du logiciel mais également répondront à toutes leurs questions techniques comptables.

Ce coaching se fera par **groupes de 3 à 4 personnes** afin de faciliter les échanges et pratiques entre les participants, **ou bien alors en sessions individuelles**.

1. Sessions proposées

Ce coaching se déroule sur plusieurs sessions de 4 h en présentiel, ou bien en séances individuelles d'1h30.

2. Plusieurs formules au choix :

➤ **EN PRESENTIEL & EN GROUPE :**

La formule « essentielle » : tenue de la comptabilité au fil de l'exercice et clôture des comptes en fin d'exercice, incluant 4 séances d'une demi-journée (4x4 h) au coût de **300 €uros**.

La formule « complète » : de la prise en main du logiciel à la clôture des comptes en fin d'exercice, incluant 6 séances d'une demi-journée (6x4 h) en présentielle au coût de **400 €uros**.

➤ **EN VISIO & EN INDIVIDUEL :**

La formule « individuelle » : tenue de la comptabilité au fil de l'exercice et clôture des comptes en fin d'exercice, incluant **2 séances de 1h30** en Visio ou via TeamViewer au coût de **350 €**.

La formule « individuelle plus » : tenue de la comptabilité au fil de l'exercice et clôture des comptes en fin d'exercice, incluant **3 séances de 1h30** en Visio ou via TeamViewer au coût de **450 €**.

La session d'1h30 : au cout de **180 €**

➤ **EN PRESENTIEL& EN INDIVIDUEL :**

➤ **La formule « individuelle »** : tenue de la comptabilité au fil de l'exercice et clôture des comptes en fin d'exercice, incluant **2 séances de 1h30** en présentielle coût de **350 €**.

➤ **La formule « individuelle plus »** : tenue de la comptabilité au fil de l'exercice et clôture des comptes en fin d'exercice, incluant **3 séances de 1h30** en présentielle au coût de **450 €**.

➤ **La session d'1h30** : au cout de **180 €**

3. Modalités pratiques

Les sessions de coaching se dérouleront de **9h à 13 h** ou de **14h à 18 h**, en semaine à Copropriete-Services au **7 rue de Thionville 75019 PARIS**.

Les jours de coaching seront programmés selon la disponibilité des adhérents.

Les participants devront ABSOLUMENT venir avec :

- Un ordinateur portable où Simply Syndic est prêt à utilisation ;
- Le règlement de copropriété, l'état descriptif de division et le listing à jour des copropriétaires ;
- Les deux derniers procès-verbaux d'assemblée générale ; l'ensemble des justificatifs comptables (factures, contrats de la copropriété, justificatifs de règlements des copropriétaires, relevés bancaires, etc.)

Inscription par mail à contact@copropriete-services.fr en précisant : « Coaching simply syndic » et en complétant le bulletin ci-dessous :

Nom/Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Numéro adhérent :

En présentiel & en groupe :

Formule « essentielle », 300 €uros.

Formule « complète », 400 €uros.

En Visio & en individuel :

Formule « individuelle 350 €

Formule « individuelle plus » 450 €

1 Session d'1H30 180 €

En présentiel & en individuel :

Formule « individuelle 350 €

Formule « individuelle plus » 450 €

1 Session d'1H30 180 €

Inscription définitive à retourner avec votre règlement :

Copropriété-Services, Coaching Simply syndic 7 Rue de Thionville, 75019 Paris

Coordonnées bancaires :

Nom : Société Générale

IBAN : FR76 3000 30343900 0204 2936 077

BIC : SOGEFRPP